

Nom : Prénom : Date naissance :

Tél. Mobile : Tél. Fixe :

Adresse : Code Postal : Localité :

Adresse email (obligatoire) :

Nationalité : Sexe : Compte Tenu :

**Inscriptions en ligne** sur <https://tenup.fft.fr/> avec paiements échelonnés par CB, jusqu'à 4 x sans frais.

Règlement possible en espèces ou par chèque (sans échelonnement) libellé à l'ordre du Tennis Club Samoëns.

Adhésion : Adulte Couple Jeune/étudiant Printemps/été Découverte Montant Adhésion : € *Cours collectifs : A/Printemps Hiver Init. Compét. Montant Cours : € * * sous réserve de validation par le TCSLicence FFT : vous êtes licencié dans un autre club, voulez-vous prendre votre licence au TC Samoëns ? **Engagements de l'adhérent**

Tout membre du Tennis Club Samoëns doit obligatoirement souscrire à la licence/assurance de la FFT

 Ci-joint, **Attestation** ou **Certificat Médical** attestant de mon aptitude à la pratique du tennisOu Je m'engage à transmettre mon Certificat Médical via l'application TENUP : **Mon compte / Mes informations médicales**L'**adhérent** confirme avoir bien été **informé(e)** des règles en vigueur concernant la mise en œuvre du **Pass sanitaire** et s'engage à s'y conformer pour accéder aux installations du club.

Le Membre soussigné (pour les mineurs son responsable légal) reconnaît avoir consulté un exemplaire du règlement intérieur et s'engage à en respecter les dispositions.

A Samoëns le

Signature de l'adhérentSignature du responsable légal
(pour les mineurs)**Cadre réservé au tennis club**Validation adhésion : _____ Coût : € Validation cours : _____ Coût : €Caution clé : 10 € / clé rendueJetons éclairage : €Règlement : CB / Espèces / Chèque Chèque numéro : _____ Banque : _____ Montant : _____CB : 1x 2x 3x 4x : _____ / _____ / _____ Licence FFT : Coût total : €

Pass Région numéro : _____ Pass Sport : _____

Raz invitations gratuites (x2) Report invitations payantes N-1 Mail d'accueil : Notes.....

- création compte
- compte existant
- mail création compte

ATTESTATION MINEUR

Attestation

dans le cadre de l'article 193 des Règlements Sportifs de la FFT pris en application des articles D. 231-1-4-1 et A. 231-3 du Code du Sport

Je soussigné(e) M/Mme _____¹,

exerçant l'autorité parentale sur _____²,

atteste(nt) que chacune des rubriques du questionnaire « *Questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur en vue de l'obtention, du renouvellement d'une licence d'une fédération sportive ou de l'inscription à une compétition sportive autorisée par une fédération délégataire ou organisée par une fédération agréée, hors disciplines à contraintes particulières* » a donné lieu à une réponse négative.

Date et signature(s) des personnes exerçant l'autorité parentale

ATTESTATION MAJEUR

Attestation

dans le cadre de l'article 194 des Règlements Sportifs de la FFT pris en application des articles D. 231-1-4 et A. 231-2 du Code du Sport

Je soussigné(e) M/Mme _____¹

atteste avoir renseigné le questionnaire de santé QS-SPORT Cerfa N°15699*01 et avoir répondu par la négative à l'ensemble des rubriques.

Date et signature

L'adhérent ou le représentant légal :

- Reconnait que l'adhésion au Tennis Club de Samoëns entraîne l'acceptation du **règlement intérieur** de celui-ci et des règlements de la Fédération Française de Tennis (FFT)
- Reconnait avoir conscience des risques inhérents à la pratique sportive et avoir été informé et pris connaissance des garanties d'assurances proposées avec la licence.
- Autorise le Tennis Club de Samoëns, pour sa communication interne et/ou externe, à utiliser, l'image de la personne, objet de la présente fiche, et cela sur tout type de support (notamment sur le site Internet du Club).

Par ailleurs, les présentes informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au Tennis club Samoëns, et également à la FFT et à ses Ligues. Elles sont nécessaires à l'organisation des activités, tant du Club (gestion des membres ...) que de la FFT (organisation des compétitions, lettres d'information ...) et des Ligues.

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser à la FFT aux adresses suivantes :

- par mail : fft@fft.fr
- par courrier : Fédération Française de Tennis, Service Organisation et Systèmes d'Information, 2 avenue Gordon-Bennett, 75116 PARIS

Date et signature